



Assemblée Générale Ordinaire

du Mercredi 30 janvier 2008 - Rapport Moral

Notre association a terminé son 14^{ème} exercice au 31 Décembre 2007, et cette assemblée a pour but de vous en présenter bilan.

Rappel des engagements de l'Association :

L'association agit dans le cadre de ses buts tels que définis dans les statuts révisés de 1997 (extrait ci-joint) et en toute indépendance politique, en s'impliquant dans des activités d'animation locale sur le quartier de Beauplan et de défense du cadre de vie localement mais aussi plus largement au niveau du Parc Naturel Régional.

« Vivre les Hauts de Saint-Rémy » Statuts: Révision 11-97

Article 2: But de l'association

Créer une animation localisée sur le plateau de Beauplan, commune de Saint Rémy les Chevreuse, et favoriser les échanges entre ce quartier et les autres quartiers de Saint-Rémy.

Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des résidents en s'engageant:

- à protéger le cadre de vie
- à limiter les projets d'ensembles immobiliers sur la commune et les communes limitrophes.
- à contenir le flux des nouveaux véhicules sur le plateau..
- à exercer des activités de défense du patrimoine, de l'environnement, des sites et paysages.

Côté animation, seule la brocante du 21 octobre a été organisée cette année. Bien que nous ayons diffusé un avis pour organiser la Fête des rues dans toutes les boîtes aux lettres, personne ne s'est présenté le jour de la réunion. Nous avons donc dû abandonner ce projet.

Par contre, nous sommes beaucoup intervenus sur le plan de l'environnement et du cadre de vie :

-La pétition contre le nouvel aménagement du carrefour à la sortie de Champion où nous avons recueilli 450 signatures.

- Sur le Plan Local de l'Urbanisme pour lequel des réunions en mairie avec le cabinet d'urbanisme ont été organisées tout au long de l'année, y compris pendant les vacances d'été

- Participation à la création d'un collectif pour donner une plus grande légitimité à la lutte contre les survols des communes proches de l'aérodrome de Toussus le Noble

-En tant que membre du Conseil d'Administration de l'Union des Amis du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, pour l'agrandissement du périmètre du Parc et le projet de l' Opération d'Intérêt National de Saclay

Fonctionnement de l'association :

Cette année, notre association aura compté 60 familles membres, et un Conseil d'Administration de 6 membres qui se réunissaient chaque mois.

Le bureau était composé d'une présidente (Martine MICHEL), d'un vice-président (Pierre TOUTON), d'une trésorière (Thérèse FERRÉ), et d'une secrétaire (Christine ETTER). Les autres membres du Conseil d'Administration étaient :Alain GOUPY, et Évelyne DELPUECH

Pour que l'action associative s'organise, celle-ci a été structurée autour des plusieurs projets qui ont été respectivement coordonnés par un ou des membre(s) du Conseil d'Administration.

- **Brocante** : Evelyne DELPUECH, Christine ETTER, Brigitte CAPBLANC-LABORDE et de nombreux participants

- **Aménagement & Cadre de vie du Plateau** :

Martine MICHEL, Pierre TOUTON, Thérèse FERRÉ

- **UAP** : Martine MICHEL

- **Site WEB** : Alain GOUPY

- **Mailing list** : Patrice RAGOT

Brocante:

La brocante est maintenant connue dans la région et appréciée. Le soleil était encore de la partie cette année, et nous avons accueilli beaucoup de visiteurs. Afin de ne pas retrouver les problèmes de blocage et de stationnement que nous avons connus l'année dernière, nous avons demandé l'aide de la police municipale qui a géré la circulation et le stationnement en dégageant les abords de la brocante. Monsieur le Maire avait également fait le nécessaire pour que le parking des AGF ainsi que le champ d'un agriculteur soient mis à notre disposition.

De notre côté l'association a fait appel à un agent de parking pour diriger les véhicules.

Quelques chiffres :

- 224 exposants dont 210 particuliers et 14 professionnels
69 % St Rémois - 23 % Magnycois - 8 % extérieur

Nous remercions chaleureusement tous les participants professionnels et bénévoles qui nous ont aidés activement à la préparation et au bon déroulement de la manifestation, et leur donnons rendez-vous en 2008 !

Aménagement & Cadre de Vie : PLAN LOCAL D'URBANISME

Nous vous rappelons que la première réunion publique organisée par la mairie en liaison avec le cabinet Cèdre pour présenter le plan d'aménagement de développement durable (PADD) s'était tenue le 29.1.07 à l'espace Jean Racine. Le grand nombre de participants avait montré l'intérêt que les St Rémois portent à l'avenir de leur commune.

Au cours de l'exposition qui a suivi en mairie, les avis et propositions déposés dans le livre blanc ont montré une implication forte des habitants au devenir de leur cité.

Comme elle s'y était engagée, la mairie à partir du mois de mai 2007, a commencé à consulter les 8 associations représentatives des quartiers de la commune. Mais celles-ci se sont rendu compte que tout paraissait déjà « bouclé », le processus de concertation et d'élaboration n'étant pas respecté. En particulier, il était clair que le projet prévoyait une densification de tous les quartiers périphériques, alors qu'il aurait été préférable que seul le centre ville soit urbanisé comme le préconise la loi S.R.U.

D'autres réunions ont eu lieu les 26/6, 10 et 17/7 en mairie au cours desquelles les associations ont demandé des modifications importantes après examen très approfondi du dossier. Entre autre rétablissement du COS, limite de terrain constructible, interdiction des installations créant des nuisances dans les quartiers et centre ville, ne pas autoriser les constructions sur 2 limites séparatives pour éviter les « barres », prise en compte des observations des habitants, plans d'orientations des nouveaux aménagements en centre ville....

La dernière réunion en mairie le 3/12 dernier s'est soldé par un échec sur un grand nombre de ces demandes. Déçues du manque de considération pour essayer de maintenir le caractère d'une commune appartenant au Parc Naturel de la Vallée de Chevreuse, les 8 associations ont décidé d'élaborer une pétition destinée à informer l'ensemble de la population et à empêcher l'acceptation du PLU en l'état. L'objectif étant de reprendre la concertation dans des conditions plus constructives.

La pétition a reçu déjà près de 900 signatures et nous vous en rappelons les points essentiels :

- Refus de devenir une ville dortoir : augmentation du COS de 0.35 sur l'ensemble du plateau au lieu de 0.24 et 0.30 actuellement
- Établissement d'un plan des circulations (voierie, chemins piétonniers, circulation douce) pour l'ensemble de la commune
- Protection de la plaine de Chevincourt
- Développement équilibré et réparti des logements sociaux
- Construction, aménagement, ou rénovation des bâtiments publics dans le respect des économies d'énergie et du développement durable.

Chacun doit se sentir mobilisé pour que cette action soit prise en compte lors de l'enquête d'utilité publique qui aura lieu au plus tard au 2e semestre 2008.

Suivi de la réunion du 1er décembre **Nouvel aménagement du carrefour Champion :**

Sur les conseils de Monsieur le Maire, nous avons organisé une pétition qui a recueilli 450 signatures. Dans un courrier du 10 avril, nous demandions une table ronde avec tous les intervenants et les usagers pour qu'un aménagement décent soit approprié considérant :

- l'importance de la circulation : 9600 véhicules/jour

- La desserte : l'ensemble du plateau de Beauplan, l'accès au fond de vallée de St Rémy, RER, les différents établissements scolaires, l'accès au centre commercial Champion, l'accès à la plaine de Saclay et à Saint Quentin en Yvelines.

Il avait été également évoqué la mise en place de plateaux surélevés pour protéger les passages piétons.

Pour des raisons de coût, nous avons seulement obtenu la modification du terre-plein central.

Nous reviendrons sur ce point l'année prochaine. D'autant plus que la circulation augmentera avec la résidence hôtelière à la place des A.G.F.

Nouveau périmètre du Parc Naturel 46 000 habitants actuellement 180 000 dans le futur périmètre

Coincé la ville nouvelle et le territoire de l'O.I.N, le Parc Naturel de la Vallée de Chevreuse a besoin d'étoffer le nombre de ses communes pour pouvoir être reconnu par les instances départementales et régionales, et faire face aux pressions urbanistiques.

Il s'étendrait vers l'Ouest, jusqu'à la limite de l'Eure et Loir, incluant les communes de la vallée de la Mauldre jusqu'à Montfort l'Amaury et la Queue les Yvelines au Nord Ouest.

Les communes du Sud/Essonnes sont également comprises dans ce périmètre : Limours, Gif sur Yvette, Courson... Rien n'est défini pour le moment, les communes décideront de leur entrée dans le parc lors de la signature de la charte.

Le challenge sera de préserver les valeurs fondamentales partagées par l'ensemble des 21 communes qui le composaient: contribuer au développement économique social et culturel modéré pour garder les marques de qualité des PNR, protéger le patrimoine, maîtriser la gestion des milieux naturels....

Dans le contexte de périurbanisation croissante de la région parisienne, les communes désirant faire partie du Parc Naturel sauront-elles imposer un développement respectueux de l'environnement ?

C'est tout l'intérêt de la nouvelle charte actuellement en cours d'étude et qui entrera en vigueur en 2011 qui déterminera quel territoire nous voulons et comment le préserver, quels objectifs pour le développement durable, et quels enjeux pour le futur.

OPERATION D INTERET NATIONAL (O.I.N.) Secteur de Massy Palaiseau Saclay St Quentin Versailles Satory.

Cette OIN vise à transformer le territoire en grand pôle scientifique mondial. Aujourd'hui pourtant cet espace rassemble 15 000 chercheurs, 25 000 étudiants et 350 000 emplois. Mais les forces seraient trop dispersées.

Le développement de la recherche est-il un simple prétexte ?

Les conséquences inévitables :

- Une urbanisation massive du Plateau de Saclay et de ses environs 80 000 à 150 000 logements à terme sur 30 ans.

Compte tenu du nombre moyen d'habitants par logements dans cette région (2,3 hab/log) cela conduit à 350 000 habitants de plus sur le territoire (4 fois Versailles ou 10 fois Massy) et autant de voitures supplémentaires !

- 100 000 emplois qui seront vraisemblablement, comme les précédents sur le plateau, non pas créés mais déplacés dans d'autres endroits de la Région IDF

- Une autoroute partant de Palaiseau vers Guyancourt (A 126) et rejoignant l'A 12 – l'A 10. De plus il est prévu « de fluidifier le territoire par un réseau local de voiries »

- Un RER traversant le plateau et connecté au réseau de TGV qui viendrait doubler le tramway déjà prévu par la Région ; Transport en Commun Site propre le long de la RD 36 !

Lorsque l'on sait que l'urbanisation de la région parisienne s'est développée le long de ces moyens de transport, une telle coupure du plateau de Saclay rendra inexploitable les terres agricoles.

Au total donc cela représente des milliers d'hectares à urbaniser, sur un territoire riche en terres agricoles et en zone protégées comme la vallée de la Bièvre et le Parc Naturel de la Vallée de Chevreuse.

AERODROME DE TOUSSUS

Trafic total en 2006 : 100 152 vols

Trafic Vol locaux 06 : 28 190 vols

Création du collectif d'Associations de Défense contre les Nuisances Aériennes en Yvelines (11).

Le 2 juin, nous avons participé avec un certain nombre de St Rémois à la manifestation contre les survols des zones habitées.

Le 3 juillet, VHSR participe à la Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport de Toussus le Noble qui traite toutes les questions relatives à l'exploitation de l'aérodrome qui ont une incidence sur les zones affectées par le bruit. Des orientations réduisant les nuisances ont été proposées :

- 1 tour de piste unique qui n'évite pas toutes les zones habitées,
- Poses généralisée de silencieux,
- Mise en place d'une plage de silence du 1er avril au 30 septembre de 12 h à 14 h pour les aéronefs non munis de silencieux.

On se moque de nous !

Un projet de tour de piste évitant les zones habitées a été proposé par le collectif, il est actuellement en cours d'étude par la DGAC. Une réunion entre Aviation Île de France Civile, utilisateurs et riverains est engagée pour essayer de l'améliorer de façon à satisfaire toutes les parties et à assurer la sécurité en vol.

Une nouvelle charte est en cours d'élaboration. Les associations ont été invitées par les organismes d'état à faire connaître leurs attentes.

Quant aux hélicoptères, ils ont signé une charte s'engageant à EVITER le survol des communes de la Vallée de Chevreuse.

En conclusion , il est vrai que cette année a été très chargée au niveau de l'environnement, et ceci malgré notre bon vouloir. Nous espérons que 2008 nous permettra de porter notre action sur des sujets d'animation plus légers et plus agréables.

Je souhaite, au nom du Conseil d'Administration, remercier l'ensemble des personnes qui se sont impliquées, toujours avec le sourire et dans la bonne humeur dans l'organisation de la brocante pour qu'elle rencontre le succès attendu, et j' invite toutes les autres à participer aux prochaines manifestations pour que notre quartier continue à être un lieu d'échanges, accueillant et convivial.

En ce début d'année, le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année.

Très cordialement, La Présidente, Martine Michel